



Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient

Vendeuvre-sur-Barse,
le 1^{er} décembre 2017

Lettre d'information

N°20

Après les fêtes, place au tri !

**Papiers cadeaux, suremballages, bouteilles, sapin, vaisselle jetable...
Les déchets des fêtes de fin d'année sont nombreux !**

Mais sont-ils tous recyclables ?

Voici quelques conseils pour vous aider à trier.

Dans le sac de tri

- Les emballages cartonnés des cadeaux (débarassés de leur fenêtre en plastique)
- L'emballage carton bien vidé de la bûche de Noël
- Les emballages cartonnés des boîtes de chocolats (débarassés de leur plateau en plastique)
- Les boîtes de conserves métalliques (foie gras, légumes...)
- Les emballages en carton des jus de fruits



Dans le bac gris



- Le papier cadeaux plastifié
- Les emballages en plastique moulés autour des jouets
- Tous les sachets et films qui entourent les jouets
- Les barquettes et les films plastiques de viande, poisson, etc.
- Les plateaux en plastique des boîtes de chocolats
- Les flûtes et gobelets en plastique
- Les nappes en papier, la vaisselle jetable en carton;plastique

La collecte en porte-à-porte



Déchèterie



- Apporter votre sapin de Noël naturel, il sera transformé en paillage après broyage
- Les cartons bruns des cadeaux encombrants
- Les sapins synthétiques
- Les calages en polystyrène

L'apport en déchèterie

Au quotidien triions malin!

Des points d'apport volontaire sont mis à disposition dans chaque commune du syndicat.

Le verre



Il faut obligatoirement **retirer les couvercles, les capsules et les bouchons** avant de glisser vos emballages en verre dans le bac de collecte.

- **Vous pouvez y déposer** : bouteilles de vin et de champagne, bocaux, flacons, pots de confiture, pots de yaourt en verre.
- **Vous ne devez pas y déposer** : assiettes et verres, faïence, cristal, porcelaine, vase, miroir, Pyrex®, vitre cassée, ampoules, néons, halogènes.

Le papier

La taille minimum pour un papier est celle d'un format A5 (1/2 feuille).

Dans tous les cas, il faut **enlever les films plastiques, échantillons divers, CD** avant de déposer dans le container.



- **Sont recyclables** : le papier cadeaux non plastifié (il se déchire facilement), le papier de soie, les journaux, les magazines, les courriers publicitaires, les prospectus...

Mais aussi les enveloppes à fenêtre, les cahiers à spirale, les blocs-notes avec leurs agrafes, les annuaires, les sacs en papier...

- **Ne sont pas recyclables** : les papiers souillés, le papier photo, le papier calque, le papier peint, le papier cadeau plastifié, le papier aluminium, les mouchoirs jetables, l'essuie-tout.

La collecte en points d'apport volontaire



Rejoignez-nous sur
facebook

Retrouvez les actualités du SIEDMTO,
suivez-nous sur les réseaux sociaux :
événements, animations,
changement d'horaires...



J'aime

Toute l'équipe du SIEDMTO
souhaite la bienvenue aux
habitants des nouvelles communes
qui intègrent le syndicat
au 1^{er} janvier 2018
et présente ses meilleurs voeux
de fin d'année
à tous ses usagers.



Le Vice-président
Chargé de la commission Communication,

C. BRANLE

Le Président
du SIEDMTO,

P. DYON